

Vos avantages

Haute efficacité, liée au triple mode d'action du DMM (diméthomorphe).

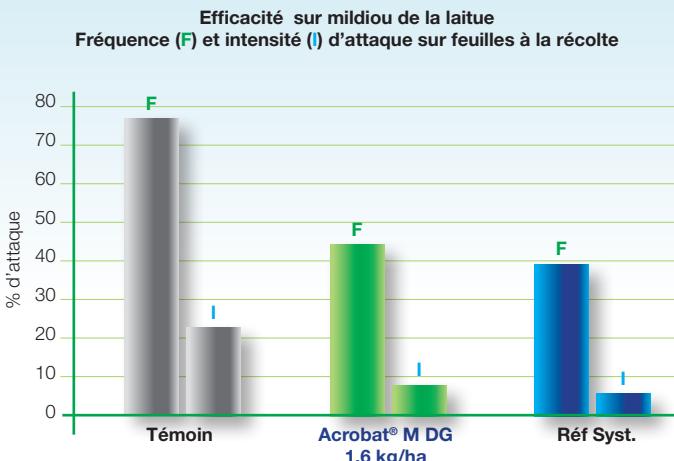
Irrigation : Il est possible d'irriguer 1 heure après la fin du traitement.

Rapidité d'action : Acrobat® M DG agit rapidement sur les différentes espèces de mildiou.

Efficace sur les jeunes infections

Sélectivité : Acrobat® M DG s'avère particulièrement sélectif des cultures à protéger.

Polyvalence : Autorisé sur de nombreuses cultures, Acrobat® M DG conduit à réduire le nombre de produits anti-mildiou sur l'exploitation.



Synthèse de 4 essais comportement (2004-2006)
4 à 6 applications, cadence 8 à 10 jours

Acrobat® M DG procure un niveau de protection équivalent à la référence systémique

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporeur.

PENDANT L'APPLICATION

- 7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau.
Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF France SAS - Division Agro recommande Osmofilm®.
© Marque déposée Sté PANTEK France

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France SAS - Division Agro	ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France SAS - Division Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	ou www.adivalor.fr

Acrobat® M DG - marque déposée BASF - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF (0810023033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et/ou animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. BASF France SAS - Division Agro - 21, Chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. 699ALFE1115R - Décembre 2015.



**Acrobat® M DG,
fongicide anti-mildiou pour
les cultures légumières.**



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

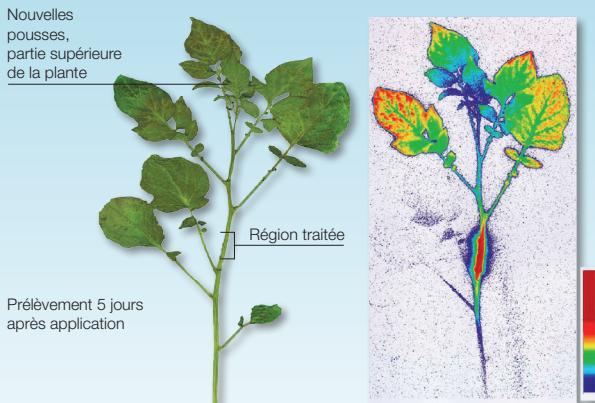
Ses atouts



PROTECTION COMPLÈTE :

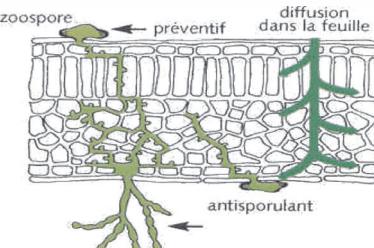
Acrobat® M DG perturbe la formation des parois cellulaires du mildiou à tous les stades de développement.

- **Préventif**, il empêche la germination des spores atteignant la plante.
- **Diffusant**, le DMM (diméthomorphe) diffuse dans les feuilles vers les nouvelles pousses. Les infections naissantes sont détruites.



Appliqué à la base de la feuille, le DMM marqué au Carbone 14 diffuse dans les parties supérieures de la plante.

- **Anti-sporulant**, il empêche la formation de nouvelles spores.



A L'ABRI DU LESSIVAGE : le DMM est absorbé dans la plante en moins d'une heure.

Préconisations d'emploi



USAGES AUTORISÉS

Cultures	Maladies	Doses autorisées	Nb maximum d'applications	ZNT	DAR
Laitue (plein champ)	mildiou	1,6 Kg/ha	3	20 m*	28 j
Melon , pastèque, potiron, potimarron	mildiou	2 Kg/ha	3	50 m*	3 j
Oignon , échalote	mildiou	2 Kg/ha	3	50 m*	28 j
Poireau	mildiou	2 Kg/ha	2	50 m*	14 j
Pois de conserve	mildiou	2 Kg/ha	2	50 m*	21 j
Pomme de terre	mildiou, maladies des taches brunes (alternariose)	2 Kg/ha	3***	50 m*	7 j
Vigne	mildiou, black-rot	2,5 Kg/ha	2 non consécutives	50 m*	28 j
Tabac	mildiou	2,5 Kg/ha	2	50 m*	21 j
Pavot-oeillette	mildiou	2 Kg/ha	2	50 m*	60 j
Porte-graine : potagères, florales et PPAMC	mildiou	2 Kg/ha	3	50 m*	-
Arbres et arbustes d'ornement	mildiou	2,5 kg/ha	2	50 m*	-
Rosier	mildiou	2,5 kg/ha	2	50 m*	-

Suivre les informations des Bulletins de Santé du Végétal. **Pour être efficace, la lutte contre les mildious des cultures légumières doit être conduite préventivement.**

- **Laitue** : Acrobat® M DG s'applique dès la reprise des plants à raison de 2 traitements sur un programme à 4 applications.
- **Melon** : Utiliser Acrobat® M DG durant la période à risque, du stade 4-5 feuilles au stade grossissement des fruits. L'intervalle entre deux traitements est de 7 à 10 jours, selon le niveau de pression du mildiou.
- **Oignon et échalote** : Utiliser Acrobat® M DG dès le stade 4 feuilles et renouveler en alternant avec des produits à mode d'action différent.
- **Poireau** : Utiliser Acrobat® M DG pendant la période de protection hivernale à la cadence de 14 à 21 jours.
- **Ne pas appliquer Acrobat® M DG ou tout autre produit à base de mancozèbe plus de 2 fois par an**.**
- **Ne pas appliquer Acrobat® M DG sur sols artificiellement drainés en période de drainage.**
- **Pois de conserve** : Utiliser Acrobat® M DG dès le début de la période à risque, qui peut débuter 25 à 35 jours après le semis (semences traitées). Renouveler le traitement à la cadence de 7 à 10 jours en alternant de préférence avec des produits à mode d'action différent.

* Selon l'Arrêté du 12 septembre 2006, une ZNT de 20 ou 50 mètres peut-être réduite à 5 mètres, en respectant simultanément les 3 conditions suivantes :

1. Présence d'un dispositif végétalisé d'au moins 5 mètres de large en bordure des points d'eau.
2. Mise en œuvre de moyens permettant de diminuer le risque pour les milieux aquatiques (buse à dérive limitée, dont la liste est publiée par le Ministère de l'Agriculture).
3. Enregistrement de toutes les applications de produits qui ont été effectuées sur la parcelle depuis la préparation de l'implantation de la culture.

** Demande de modification des conditions d'emploi en cours.

*** Ne pas dépasser 3 applications par an.

■ **Acrobat® M DG** : Marque déposée BASF

■ **AMM N°** : 9600103

■ **Composition** : 9% de diméthomorphe + 60% de mancozèbe.

■ **Formulation** : WG, granulés dispersibles.

■ **Classement toxicologique** :

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H361d : Susceptible de nuire au fœtus

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques; entraîne des effets néfastes à long terme.

■ Respecter un délai de 30 jours après le dernier traitement avant d'implanter une culture de rotation ou de remplacement.

■ Pour protéger les arthropodes non ciblés, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

■ **Délai de rentrée dans les parcelles** : 48 heures.

■ **Conditionnements** : 5 et 10 kg.

■ **Protection de l'utilisateur** : gants en nitrile EN 374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse manches longues Cat III type PB3, lunettes de sécurité ou écran facial.



ATTENTION